

# Service : Information et accompagnement en matière de réhabilitation pénale

RÉF | 5330

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Vous avez rencontré il y a quelques années des difficultés avec la justice et vous voudriez savoir comment effacer votre/vos ancienne(s) condamnation(s) de votre extrait de casier judiciaire. CAP-ITI peut vous renseigner

Les premières consultations permettront d'analyser votre situation.

Si vous remplissez les critères requis, l'équipe de CAP-ITI vous aidera à introduire votre requête en réhabilitation et vous accompagnera tout au long de la procédure.

L'accompagnement se fait dans la confidentialité.

### Certification(s) visée(s)

Aucun

### Type de formation

[Associatif](#)

## ORGANISATION

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

Être dans les délais pour introduire une demande de réhabilitation.

## EN PRATIQUE

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

## Pour s'informer et postuler

- Contactez l'organisme par téléphone pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
- Se présenter au rendez-vous avec un extrait de casier judiciaire.

## Organisme

### Cap-iti

Avenue Albert, 29  
1190 Bruxelles  
Tél: 02 538 47 90